



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N°01

Réunion du 03 septembre 2020

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MM., Claude CASTROFLORIO, Youssef SIAD, Sébastien CHILOTTI - MARY - Laurent CAPPATTI - Jacques THAON - Julien NUCERA - Joffre GRAGLIA

Excusé : M. Roger ATTALI

Début de la séance : 19h30

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Avant le début de la réunion, la commission présente ses plus sincères condoléances à la famille de Mr Antoine MARTINEZ (ancien arbitre de la Cote d'Azur) ainsi qu'à Jean Michel COINE suite du décès de son épouse.

1. CORRESPONDANCE

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2. DÉPARTEMENT TECHNIQUE

La 1ère réunion technique s'est déroulée le 19 août 2020 dernier en présence de tous ses membres et sous la houlette de Claude COLOMBO comme coordinateur technique et Ahmed TALEB comme responsable technique.

Le cours des arbitres D1 s'est déroulé au siège du district le mercredi 2 septembre 2020 en présence de 14 arbitres, les autres étant tous excusés.

De même, le 1^{er} cours des arbitres D2 s'est déroulé le mardi 1 septembre 2020 en présence de 13 arbitres, 2 étant excusés.

Tous les arbitres du district sont convoqués au stade de La Lauvette Supérieur, le samedi 5 septembre 2020 afin de satisfaire aux tests physiques.

Dans le cadre des mesures sanitaires imposées, les tests théoriques se dérouleront dans trois salles du district le samedi 5/09/2020 après-midi ainsi que le dimanche matin.

Le 23 août dernier à Gignac, ont eu lieu les tests physiques et théoriques de Ligue pour 8 candidats JAL et 1 candidat sénior.

Tous ont réussi les tests physiques, les résultats de l'examen théorique n'ont pas encore été révélés.

Les 12 et 13 septembre prochain, Madame GIURAN Bianca, arbitre de Ligue féminine et DARRAZ Foed, arbitre central d'élite régional seront à la FFF pour passer les examens théoriques de la fédération.

Un stage de formation initiateur se déroulera les 12 et 13/09/2020 à Boulouris qui permettra à certains d'animer les 3 stages IR2F FIA de fin octobre 2020 et de fin décembre 2020 avec la présence de Messieurs CHILOTTI, NUCERA, MARINSALTI, CHABANE, GIULIANO, BERTRAND, PARGUER, DARRAZ Fadil et NAGHMOUCHI. MME GIURAN et MR DOUAY indisponibles participeront à un futur stage.

La réunion des observateurs se déroulera le mercredi 16 septembre 2020.

La CDA se réjouit du nombre de renouvellement des licences arbitres.

A ce jour, le district compte plus de 250 licences renouvelées.

3. DÉPARTEMENT DÉSIGNATIONS

La CDA prépare les désignations pour la journée des 12 et 13 septembre 2020.

Fin de séance : 22h00

Le Président de la CDA :
ERMANI Gilles

Le Secrétaire de séance :
M. MARY Alexandre